EQUITIES

FIXED INCOME

MULTI ASSET

STRUCTURED

MONEY MARKET

Fiche d'information Communication commerciale

Goldman Sachs Global Climate & Environment Equity

Société de gestion : Goldman Sachs Asset Management B.V.

★★★ Overall Morningstar Rating™ ★★★ 3-year Morningstar Rating™

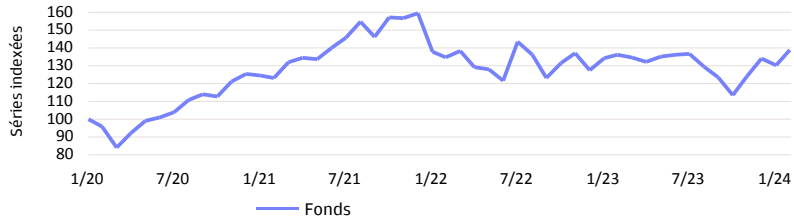
Notations Morningstar 31/01/2024. Plus d'informations : voir Lexicon.

Politique d'investissement

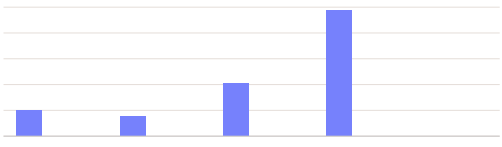
Le Fonds est classé comme produit financier en vertu de l'Article 9 du règlement européen SFRD sur la publication d'informations en matière de durabilité. L'objectif du Fonds est de réaliser des investissements durables. Des renseignements détaillés sur la publication d'informations du Fonds liées à la durabilité sont disponibles dans le document d'informations précontractuelles publiées (figurant en annexe du prospectus) sur le site https://www.gsam.com/responsible-investing/en-INT/non-professional/funds/documents. Le fonds a recours à une gestion active pour cibler des sociétés qui ont un impact social et environnemental positif parallèlement au rendement financier qu'elles génèrent. Le fonds a une approche d'investissement à impact, en concentrant ses investissements sur les entreprises qui contribuent positivement à un ou plusieurs ODD (Objectifs de développement durable) des Nations Unies relatifs à la durabilité de nos ressources naturelles, en lien par exemple avec la rareté de l'eau, la suffisance alimentaire, la transition énergétique et l'économie circulaire. Le processus de sélection comprend l'analyse d'impact, l'analyse financière et l'analyse ESG (Environnementale, Sociale et de Gouvernance), qui peuvent être limitées par la qualité et la disponibilité des données communiquées par les émetteurs ou fournies par des tiers. L'intensité carbone, la diversité des genres et la politique de rémunération sont des exemples de critères non financiers évalués dans l'analyse ESG. Les sociétés ayant un impact social et environnemental positif seront principalement incluses dans le fonds. Par conséquent, aucun investissement ne sera effectué dans des entreprises dont les activités et les comportements ESG sont controversés ou enfreignent les principes du Pacte mondial, tels que la protection des droits de l'homme et de l'environnement. Nous n'investissons pas non plus dans des sociétés qui sont impliquées dans des activités telles que, entre autres, la conception, la production, l'entretien ou le commerce d'armes controversées, la production de produits liés au tabac, l'extraction de charbon thermique et/ou la production de sables bitumineux. En outre, des restrictions plus strictes sont applicables aux investissements effectués dans des sociétés impliquées dans des activités liées aux jeux de hasard, aux armes, aux divertissements pour adultes, aux fourrures et aux cuirs spéciaux, au forage dans l'Arctique ainsi que dans des activités liées au pétrole et au gaz de schiste. Le fonds possède un univers d'investissement mondial qui est aligné sur les tendances sociétales et environnementales à long terme. Au moins une fois par an, son univers d'investissement initial est réduit d'au moins 20 %, en raison de l'application d'une approche « Best-in-Universe » et des exclusions et restrictions mentionnées ci-dessous. Le fonds s'emploie à générer de la valeur au travers d'une analyse des sociétés et de la mesure de leur engagement et de leur impact. Le fonds ne possède pas d'indice de référence. Le MSCI AC World (NR) est utilisé à titre de référence à des fins de comparaison de la performance financière sur le long terme. Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds chaque jour (ouvrable) où la valeur des parts est calculée, quotidiennement dans le cas présent. Le fonds a vocation à verser un dividende régulier.

* L'intégralité de la politique d'investissement a été tirée du Document d'informations clés (DIC). Le capital et/ou le rendement ne sont pas garantis et ne sont pas protégés.

Performances (% net) passées *



Performance annualisée (% net) *



EUR	1Y	2Y	3Y	4Y	5Y
Fonds	1.97	1.53	4.09	9.72	-

Données au 29/02/2024

Informations clés

Type de fonds	Actions
Type de part	P Distribution
Devise de la part	EUR
ISIN Code	LU2033393484
Bloomberg Code	NNNLMPI LX
Reuters Code	LU2033393484.LUF
Telekurs Code	49130478
WKN Code	A2PU06
Sedol Code	-
Classification SFDR	Article 9
Domicile	LUX
Indice de référence	No BM
Fréquence de la VNI	Daily

Informations sur le fonds

Lancement du compartiment		20/11/1997
Lancement de la part		06/12/2019
Date d'échéance du compartiment		Indéterminée
Souscription minimale	partager	1
Valeur nette d'inventaire (VNI)	EUR	351.66
VNI du mois précédent	EUR	329.86
Max. sur 1 an (22/02/2024)	EUR	352.69
Min. sur 1 an (30/10/2023)	EUR	281.61
Actifs du fonds (mio)	EUR	222.54
Actifs de la part (mio)	EUR	4.59
Valeur nette totale des investissements (mios)	EUR	226.38
Nombre d'actions en circulation		13,065

Frais

Coûts récurrents prélevés chaque année :	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.80%
Coûts de transaction	0.09%
Commission de gestion annuelle	1.50%
Commission de service fixe	0.25%
Frais d'entrée (max.)	3.00%
Frais de sortie	-

Top 10 des positions

ECOLAB INC	5.50%
SCHNEIDER ELECTRIC	5.31%
TRANE TECHNOLOGIES PLC	5.11%
HALMA PLC	4.91%
ANSYS INC	4.79%
AMERICAN WATER WORKS INC	4.35%
WASTE CONNECTIONS INC	4.21%
KADANT INC	4.14%
BADGER METER INC	4.08%
XYLEM INC	3.91%

Avertissement légal

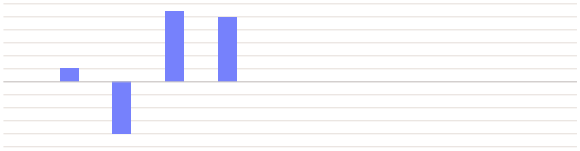
Veuillez consultez l'avertissement légal à la fin du document. Données de performance fournies par Goldman Sachs Asset Management.

Goldman Sachs | Asset Management

Fiche d'information

Goldman Sachs Global Climate & Environment Equity

Performance par année civile (% net) *



EUR	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds	-	5.16	-20.05	27.18	24.67	-	-	-	-	-

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul a intégré l'ensemble des frais et charges engagés au niveau du Fonds, à l'exception des frais d'entrée. Le cas échéant, les frais de dépositaire engagés réduisent également l'évolution de la valeur.

Statistiques

EUR	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité	18.10	21.52	-
Ratio de Sharpe	-0.09	0.13	-
VaR (95% annualisé)			23.24%

La VaR (Value at Risk) est un indicateur statistique mesurant la perte annuelle maximum qui peut être encourue dans un certain intervalle de confiance.

Risques

ISR

Risque plus faible						Risque plus élevé
1	2	3	**4**	5	6	7

Risque

L'indicateur synthétique de risque sert de guide sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il montre la probabilité que le produit perde de l'argent en raison des mouvements sur les marchés ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant 5 ans.Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéanceet vous pouvez récupérer moins.
Nous avons classé ce Fonds comme étant de catégorie 5 sur 7, une catégorie de risque moyen-élevé. Cela évalue les pertes potentielles liées à la performance future à un niveau moyen-élevé, et les mauvaises conditions du marché sont susceptibles d'avoir une incidence sur la capacité du Fonds à vous payer.
Soyez conscient du risque de change lorsque la devise du Fonds est différente de la devise officielle de l'État membre où le Fonds vous est commercialisé. Vous recevrez des paiements dans une devise différente de la devise officielle de l'État membre où le Fonds vous est commercialisé, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépend du taux de change entre les deux devises. Le risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
Les risques pertinents de ce Fonds sont les suivants :
Risque de marché : Ce risque est associé aux instruments financiers qui sont tributaires du développement économique des sociétés individuelles, de la situation globale de l'économie mondiale et des conditions économiques et politiques dominantes dans chaque pays concerné.
Risque de liquidité : L'investissement sous-jacent peut être difficile à vendre, ce qui pourrait affecter votre capacité à demander le rachat de votre investissement.
Risque de change : Les fluctuations de change peuvent avoir une incidence significative sur la performance.
Risque de concentration : Les investissements concentrés dans une région ou un thème spécifique pourraient être fortement affectés par un seul événement.
Risque en matière de durabilité : Occurrence d'un événement ou d'une condition environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative réelle ou potentielle sur la valeur des investissements.

Veuillez vous reporter au prospectus et au Document d'information clé pour de plus amples informations.

Dividendes (bruts)

Année	2024 YTD	2023	2022	2021	2020
EUR	-	-	3.15	-	-

Données au 29/02/2024

Répartition régionale

Amérique du Nord	59.90%
Europe	37.18%
Japon	2.76%
Cash	0.16%

Répartition par devise

USD	50.04%
EUR	18.91%
GBP	6.99%
CHF	6.19%
NOK	5.68%
Autres	12.19%

Répartition sectorielle

Machinerie	15.82%
Équipement Électrique	15.44%
Équipement, Instruments Et Composants Électroniques	11.75%
Produits Chimiques	11.60%
Services Et Fournisseurs Commerciaux	11.49%
Logiciels De Divertissement À Domicile	8.66%
Produits De Construction	8.54%
Produits Alimentaires	5.12%
Conteneurs Et Emballages	4.61%
Services Publics D'Approvisionnement En Eau	4.35%
Autres	2.64%

Autres parts

N Distribution	EUR	LU2142125447
R Distribution	EUR	LU2033393567
R Capitalisation (couverte ii)	EUR	LU1687290657
R Capitalisation	EUR	LU1687290574
I Capitalisation	EUR	LU0555018661
P Distribution (couverte ii)	EUR	LU0546913947
P Capitalisation (couverte ii)	EUR	LU0546913780
P Capitalisation	EUR	LU0332194231
X Capitalisation	EUR	LU0332194157

EQUITIES
FIXED INCOME
MULTI ASSET
STRUCTURED
MONEY MARKET

Avertissement légal

Veuillez consultez l'avertissement légal à la fin du document. Données de performance fournies par Goldman Sachs Asset Management.

Fiche d'information

Goldman Sachs Global Climate & Environment Equity

Avertissement légal

Il s'agit d'une communication marketing publiée par Goldman Sachs Asset Management B.V., une société de gestion d'OPCVM/FIA domiciliée aux Pays-Bas. Cette communication commerciale a été préparée uniquement à titre indicatif et ne constitue pas une offre, et plus particulièrement un prospectus, ou une invitation quelconque à négocier, acheter ou vendre tout titre ou à participer à toute stratégie de négociation ou à la fourniture de services d'investissement ou de recherche d'investissement. Les informations présentes dans cette communication commerciale ne peuvent être considérées comme des conseils fiscaux ou légaux.

Les fonds luxembourgeois mentionnés dans ce document sont des compartiments de SICAV (Société d'investissement à capital variable) établies au Luxembourg. Ces SICAV sont dûment autorisées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg. Le compartiment et la SICAV sont enregistrés auprès de la CSSF. Toutes les valeurs de performances non mentionnées dans la devise du fonds ont été calculées par conversion. Les performances sont calculées sur la base de la valeur nette d'inventaire par part : VNI-VNI (à l'exclusion de tout droit d'entrée ; distributions réinvesties), avec revenus réinvestis. Si un fonds investit à l'étranger, sa valeur peut fluctuer en raison du taux de change. Les frais récurrents sont la somme de toutes les commissions et les coûts facturés de manière récurrente sur l'actif moyen des fonds (frais d'exploitation). La valeur est exprimée en pourcentage de l'actif du fonds. Sauf mention contraire, toutes les données sont non auditées.

Tout investissement comporte des risques. Veuillez noter que la valeur de tout investissement peut augmenter ou diminuer et que les performances passées ne sont pas indicatives des résultats futurs et ne doivent en aucun cas être considérées comme telles. Le prix des Parts ainsi que le rendement y afférent peut évoluer à la hausse ou à la baisse et n'est pas garanti. Il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de départ investi. La volatilité des taux de change constitue un risque supplémentaire. Il est déconseillé aux investisseurs de baser leurs décisions d'investissement sur le présent document. Lisez le prospectus avant d'investir. La valeur de vos investissements dépend notamment des fluctuations des marchés financiers. En outre, chaque fonds est assorti de risques spécifiques. La décision d'investir dans un fonds doit tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs et risques associés d'un fonds tels que décrits dans le prospectus.

Le prospectus et le document d'information clé (KID) (le cas échéant), les informations concernant les aspects du fonds liés à la durabilité (tels que la classification SFDR) et d'autres documents juridiquement requis relatifs au fonds (contenant des informations sur le fonds, les coûts et les risques encourus) sont disponibles sur www.gsam.com/responsible-investing (section Documents) dans les langues concernées des pays où le fonds est enregistré ou notifié à des fins de commercialisation. Goldman Sachs Asset Management B.V. peut décider de mettre fin aux dispositions prises en vue de la commercialisation du Fonds conformément à l'article 93a de la Directive OPCVM et à l'article 32a de la Directive AIFM, telles que transposées en droit néerlandais dans les articles 2:121ca et 2:124.0a Wft. Des informations sur les droits des investisseurs et les mécanismes de recours collectif sont disponibles sur le site www.gsam.com/responsible-investing (section Politiques et gouvernance).

Cette communication commerciale n'est pas destinée aux ressortissants américains et ne doit pas être utilisée par ces derniers, tel que défini dans la Règle 902 de la Réglementation S de la Loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933. En outre, cette communication n'est pas destinée et ne doit pas être utilisée dans le but de solliciter la vente d'investissements ou la souscription de titres dans des pays où cela est interdit par les autorités ou la législation compétentes. Cette communication commerciale n'est pas destinée aux investisseurs des juridictions au sein desquelles le fonds n'est pas autorisé ou au sein desquelles l'offre est restreinte.

Bien qu'une attention particulière ait été portée à la rédaction du présent document, son exactitude ou son exhaustivité ne peut faire l'objet d'aucune garantie ou déclaration, implicite ou explicite. Toute information fournie dans le présent document peut être sujette à modification ou mise à jour sans avis préalable. Ni Goldman Sachs Asset Management B.V., ni aucune autre société ou unité appartenant à The Goldman Sachs Group Inc., ni ses directeurs ou employés ne peuvent être tenus responsables directement ou indirectement de cette communication marketing.

L'utilisation des informations contenues dans cette communication marketing se fait sous la responsabilité du lecteur. Cette communication commerciale et les informations qu'elle contient ne peuvent être copiées, reproduites, distribuées ou transmises à toute autre personne que le destinataire sans l'accord écrit préalable de Goldman Sachs Asset Management B.V.. Toute réclamation découlant des conditions générales de la présente clause de non-responsabilité ou en rapport avec celles-ci est régie par le droit néerlandais.

Note de bas de page
Les 10 principales participations sont indiquées hors liquidités et liquidités synthétiques. Les répartitions de portefeuille (si disponible) sont calculées en incluant les liquidités et les liquidités synthétiques. Les liquidités comprennent les dépôts, les garanties en espèces, les contrats de change au comptant, les contrats de change à terme et les autres actifs liquides comme les montants à recevoir ou provisionnés. Si une répartition comprend des instruments dérivés, le montant des liquidités synthétiques comprend les compensations au comptant des instruments dérivés

Pour plus d'informations sur l'objectif de durabilité du fonds, veuillez consulter le prospectus et notre page SFDR sur www.gsam.com/responsible-investing.

Fiche d'information

Goldman Sachs Global Climate & Environment Equity

Lexique

Actifs de la part (mio) : Le total des actifs sous gestion pour une catégorie d'actions.
Actifs du fonds (mios) : Actifs sous gestion de toutes les catégories d'actions d'un fonds.
Alpha : L'alpha est un taux de rendement supplémentaire - par le biais d'une gestion active - d'un fonds, supérieur ou égal au rendement de l'indice de référence. En cas d'alpha positif, le fonds a enregistré une performance supérieure à celle de l'indice de référence.
Bêta : Le bêta indique la volatilité d'un fonds par rapport au marché dans son ensemble.
Capitalisation : Les fonds de capitalisation réinvestissent automatiquement les bénéfices ou les dividendes pour accroître la valeur du capital initial. Ils ne versent donc pas de dividendes périodiques.
Commission de gestion annuelle : Les frais de gestion sont des frais annuels récurrents exprimés sous la forme d'un pourcentage. Vous ne devez pas payer ces frais au moment de l'achat de fonds. Ils sont retenus chaque année sur le rendement du fonds. Il s'agit d'une rémunération pour la gestion d'un fonds.
Commission de service fixe : Pour compenser les frais réguliers et/ou courants.
Compartiment : Une sicav ou fonds commun de placement peut se composer de différents compartiments qui ont chacun leur propre politique d'investissement. Chaque compartiment doit être considéré comme une entité distincte. L'investisseur n'a droit qu'au patrimoine et au produit du compartiment dans lequel il a investi.
Devise de la part : Devise de la valeur nette d'inventaire. Dans un même compartiment, les classes d'actions peuvent exister dans diverses devises.
Distribution : Les fonds de distribution versent périodiquement (généralement annuellement) un dividende, s'ils ont réalisé des résultats positifs au cours de l'année écoulée. Le dividende n'est cependant pas fixé à l'avance et est déterminé par le fonds lui-même. Il peut donc varier sensiblement d'une année à l'autre.
Droit applicable du pays : Le domicile ou le pays d'établissement est le pays dans lequel un fonds de placement a élu domicile. Celui-ci peut avoir des conséquences importantes pour la fiscalité.
Duration : Mesure de la sensibilité des taux des cours obligataires. Plus la durée moyenne résiduelle des obligations du fonds est longue (= duration élevée), plus les cours des obligations réagiront fort à un changement de taux. Le cours d'une obligation baisse en cas de hausse des taux d'intérêt et inversement.
Duration moyenne pondérée : La duration moyenne pondérée est exprimée en nombre d'années, pondérée par le poids des titres en portefeuille et permet également d'estimer la sensibilité du fonds monétaire aux taux d'intérêt. Plus la duration moyenne pondérée est élevée, plus l'impact d'un changement de taux d'intérêt sur le cours du portefeuille est important.
Equities : Actions.
Fixed Income : Obligations.
Fonds : Le terme « Fonds » est utilisé fréquemment pour désigner un Organisme de placement collectif (OPC). Le terme peut se rapporter à un compartiment d'une sicav belge, à un compartiment d'une sicav luxembourgeoise, à un fonds commun de placement ou à un compartiment d'un fonds commun de placement. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent dans lequel le Fonds investit.
Frais courants : Les frais courants sont déduits du fonds sur une année et peuvent varier d'une année à l'autre. Pour de plus amples informations sur les frais courants, consultez le Document d'informations clés (DIC) du Fonds. Ces frais courants comprennent (i) les frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation et (ii) les frais de transaction.
Frais de conversion (max.) : Les frais de switch ou de conversion sont des frais qui peuvent être liés à la transition d'un fonds à un autre. Ces frais sont à charge de l'investisseur.
Frais de garde : Rémunération facturée par une institution financière à ses clients pour garder des valeurs mobilières.
Frais de sortie : Il s'agit de frais uniques qui peuvent être facturés lorsque vous voulez sortir d'un fonds de placement.
Frais d'entrée (max.) : Frais uniques facturés en cas d'achat d'un fonds de placement. Ils sont généralement exprimés en un pourcentage du capital investi. En cas de frais d'entrée maximaux, le pourcentage indiqué ne peut être dépassé.
Indice de référence : Mesure objective, définie à l'avance, à laquelle les rendements d'un fonds de placement sont comparés.
Max. sur 1 an (jj/mm/aaaa) : Représente le cours le plus élevé du fonds au cours de l'année écoulée et la date à laquelle il l'a atteint.
Min. sur 1 an (jj/mm/aaaa) : Représente le cours le plus bas du fonds au cours de l'année écoulée et la date à laquelle il l'a atteint.
Money Market : Monetaire.
Multi Asset : Multi Asset.
Notation de Morningstar à 3 ans : Notation (quantitative) calculée sur une période de 3 ans et tenant compte des rendements obtenus dans le passé et des fluctuations du cours.
Notation de Morningstar à 5 ans : Notation (quantitative) calculée sur une période de 5 ans et tenant compte des rendements obtenus dans le passé et des fluctuations du cours.
Notation globale de Morningstar : La notation globale de Morningstar est une moyenne pondérée des notations distinctes.
Notations de Morningstar : Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissement. La notation Morningstar est une évaluation quantitative de la performance passée d'un fonds tenant compte du risque et des coûts imputés. Elle ne tient pas compte d'éléments qualitatifs et est calculée sur base d'une formule (mathématique). Les fonds sont classés par catégorie et comparés à des fonds similaires, sur base de leur score et ils reçoivent une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les 10 % de tête reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, et les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. La notation est calculée mensuellement sur base des performances historiques sur 3, 5 et 10 ans et ne prend pas en compte le futur.
Obligations à taux variable : Les 'floating rate notes' sont des obligations offrant un taux variable
R-carrée : Mesure la relation entre le portefeuille et l'indice de référence et fournit un aperçu de la comparabilité de l'investissement du portefeuille par rapport à l'indice de référence sélectionné. Un chiffre proche de 1 représente une forte comparabilité, tandis que les chiffres proches de zéro ne sont pas comparables.
Rating de crédit moyen : Le « rating de crédit moyen » du fonds est basé sur la notation de crédit moyenne des placements du fonds. Au niveau des fonds sous-jacents, le rating moyen est calculé en utilisant les ratings de Moody, Fitch et S&P. La composition est calculée sous forme de moyenne en fonction de la disponibilité. Ce rating agrégé est calculé pour les placements obligataires. Les ratings vont de 'élevé' ('AAA' et 'AA') à 'moyen' ('A' et 'BBB') et 'faible' ('BB', 'B', 'CCC', 'CC' et 'C').
Ratio d'information : Indice de référence pour le risque de rendement lors de l'évaluation de la performance d'un fonds. Plus le ratio d'information est élevé, plus le taux de rendement atteint par unité de risque est élevé.
Ratio de Sharpe : Le Ratio de Sharpe indique la performance d'un fonds après correction par rapport aux risques. Plus le Ratio de Sharpe est élevé, plus la performance d'un fonds est corrigée par rapport aux risques.
Rendement : Indique la manière dont la valeur d'un fonds de placement a augmenté (ou baissé) au cours de la période indiquée. Le rendement tient compte des frais courants, mais pas des éventuels frais d'entrée et de sortie et des taxes.
Répartition des ratings : La solvabilité des obligations est évaluée par des agences de notation indépendantes telles que Standard&Poors, BarCap & Fitch et Moody's. Les ratings vont de 'élevé' ('AAA' et 'AA') à 'moyen' ('A' et 'BBB') et 'faible' ('BB', 'B', 'CCC', 'CC' et 'C'). Les obligations investment grade (ratings 'AAA' jusqu'à 'BBB') affichent généralement un risque plus faible que les obligations avec un rating 'BB' jusqu'à 'C', qui sont des obligations risquées.
Classification SFDR : Le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) vise à fournir davantage de transparence en ce qui concerne la manière dont les acteurs des marchés financiers intègrent les risques et les opportunités en matière de durabilité dans leurs décisions et recommandations d'investissement. Le SFDR introduit un système de classification avec de nouvelles exigences en matière d'information pour certains produits financiers : Article 6 – produits qui intègrent des risques de durabilité dans le processus d'investissement. Ces fonds ne font pas la promotion de caractéristiques environnementales, sociales ou de bonne gouvernance, et ils n'ont pas non plus pour objectif l'investissement durable. Article 8 – produits favorisant les caractéristiques environnementales et sociales. Article 9 – produits ayant pour objectif l'investissement durable.
Sicav : Sicav est l'abréviation de « Société d'investissement à capital variable ». Il s'agit d'une personne morale, généralement une société anonyme. Une sicav présente la particularité spécifique de pouvoir augmenter son capital en permanence et sans formalités en émettant de nouvelles actions, ou inversement de pouvoir diminuer son capital en rachetant des actions existantes.
Souscription minimale : Représente le montant ou le nombre minimum de parts à investir dans le compartiment.
Structured : Produits structurés.
Swing Factor : Le swing pricing vise à réduire l'effet de dilution qui se produit lorsque d'importantes opérations au sein d'un compartiment obligent son gestionnaire à acheter ou vendre ses actifs sous-jacents. Ces opérations donnent lieu à des frais de transaction et à des taxes qui ont un effet sur la valeur du fonds, ainsi que sur tous ses investisseurs. Lorsque le swing pricing est appliqué, la valeur nette des actifs du compartiment est ajustée d'un montant donné lorsque les flux de capitaux dépassent un certain seuil (le facteur de swing). Ce montant est destiné à compenser les frais de transaction attendus résultant de la différence entre le capital entrant et le capital sortant. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations et consulter les derniers chiffres, rendez-vous sur le site Web www.gsam.com/responsible-investing et rendez-vous sur « Politiques et gouvernance » dans la rubrique « À propos de nous ».
Taxe sur les opérations de bourse : Taxe boursière payée sur la valeur nette d'inventaire, exprimée en pourcentage. La taxe boursière ou taxe sur les opérations de Bourse (TOB) est une taxe que votre banque ou société boursière vous facturera lors de l'achat ou de la vente de fonds de placement. Si vous achetez des actions ou des obligations au moment de leur émission, vous ne paierez pas de taxe boursière.
Tracking Error : Écart-type entre les rendements mensuels d'un fonds et son indice de référence.
Type de fonds : Indique le type de fonds : fonds d'actions, fonds obligataire, money market ou fonds monétaire, fonds structuré (assorti de l'une ou l'autre forme de protection du capital) ou fonds multi-asset ou mixte.
Valeur nette d'inventaire (VNI) : La valeur nette d'inventaire ou VNI est le prix ou le cours d'un compartiment de fonds. La VNI est calculée en additionnant la valeur de tous les produits dans lesquels le fonds investit, puis en la divisant par le nombre d'actions en circulation.
Valeur nette totale des investissements (mios) : Investissements sous gestion de toutes les catégories d'actions d'un fonds.
Frais de transaction : Ces frais concernent les coûts d'achat et de vente des investissements détenus par le fonds. Il s'agit d'une estimation des frais encourus lors de l'achat et/ou de la vente des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.
VaR : La valeur à risque calcule la perte potentielle maximale encourue par un fonds sur une période d'un an, pour un niveau de sécurité de 95 %.

Volatilité : La volatilité indique la probabilité qu'un taux fluctue dans une fourchette donnée au cours de la période à venir. En cas d'écart-type significatif (= forte volatilité), nous parlons d'un large éventail de résultats possibles.
Yield to Maturity : Le rendement à l'échéance correspond au rendement d'un investissement obligataire s'il est conservé jusqu'à la fin de l'échéance.
Yield to Worst : Le Yield to Worst est le rendement le plus faible d'un investissement dans une obligation remboursable de façon prématurée, sans que l'émetteur de l'obligation ne soit en cessation de paiement.